



*Inula hirta* L., 1753 (O. Beslin & C. Nicolazo, Cher, juin 2017)

### Découvert pour le département du Cher

Protection régionale, Espèce déterminante de ZNIEFF, Liste rouge régionale (CR)

L'Inule hérissée, *Inula hirta*, est une astéracée à grand capitule jaune composé de fleurs tubulées et ligulées, entourées par de longues bractées dressées et hérissées de poils raides.



Répartition d'*Inula hirta* en France (SI Flore ©)

Deux individus ont été observés en bouton en 2017 (photo) lors d'un suivi des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale des Chaumes du Verniller en Champagne berrichonne. L'identification a été confirmée en 2018. Le caractère inédit et géographiquement isolé de cette observation dans un site naturel très fréquenté par les botanistes est assez surprenant. Néanmoins, la présence d'autres espèces d'affinité steppique sur le site plaide pour son indigénat (*Stipa gallica*, *Artemisia alba*).

Cette espèce eurosibérienne s'observe en France sur les pelouses calcaires sèches de la vallée du Rhône et de l'est de l'arc méditerranéen. Dans le bassin parisien, cette Inule est présente au sein de plusieurs isolats géographiques, dans le Gâtinais (vallées de l'Essonne et du Loing) et sur le Massif de Fontainebleau. Par ailleurs, elle présente deux stations à confirmer dans l'Yonne. L'Inule hérissée représente ainsi l'un des éléments steppiques les plus remarquables du territoire d'agrément du CBNBP qui s'exprime dans les ourlets calcicoles xérothermophiles du *Geranium sanguinei*.

De plus, évaluée en danger critique d'extinction en région Centre-Val de Loire et en danger en Ile-de-France, elle va bénéficier d'un Plan de Conservation commun pour ces deux régions.

Les échanges réguliers avec le gestionnaire de la réserve des Chaumes du Verniller permettront de suivre l'évolution de cette petite population et d'adapter localement le plan d'actions de gestion conservatoire.